

L'avis de l'expert

# Données privées: prendre conscience des risques

Notre société en voie de numérisation jouit des derniers développements technologiques – géolocalisation, publication de textes et de photos, etc. – avec une ingénuité déconcertante. Un expert fédéral rappelle quelques principes sains, notamment celui de se dévoiler avec prudence

La 6e journée de la protection des données, initiée par le Conseil de l'Europe, a été célébrée le 28 janvier dernier. A cette occasion, le service Think Data ([www.thinkdata.ch](http://www.thinkdata.ch)) a été rendu public. Ce service est interactif et veut sensibiliser à la protection des données et à la transparence des personnes dans le cadre organisationnel. La sensibilisation à la protection des données est d'autant plus importante que le monde change rapidement au fil des développements technologiques et que le traitement de données personnelles ne cesse de se développer et d'évoluer au détriment du respect des droits et des libertés fondamentales.

Depuis quelques années en effet, nous assistons à un essor fulgurant des technologies de l'information et des communications (TIC). Ces technologies sont toujours plus sophistiquées, couplant différentes fonctions et devenant toujours plus ubiquistes, multifonctionnelles et miniaturisées. Elles s'avèrent également de plus en plus invasives pour la vie privée de chacun d'entre nous. Aujourd'hui, nous relevons une tendance toujours plus marquée des individus utilisant les TIC et recourant à différents services en ligne d'être ou de se mettre sous le contrôle de tiers qu'ils ne connaissent pas nécessairement et d'ignorer ou de sous-estimer les risques encourus. Nous possédons pratiquement toutes et tous un téléphone mobile ou nous surfons régulièrement sur Internet et plaçons des messages ou des photos sur des réseaux sociaux. Nous recourons sans autre à des cartes clients ou sommes fiers de présenter nos empreintes biométriques à l'entrée d'une école ou d'un centre sportif. Nous ignorons par contre trop souvent les dispositifs de géolocalisation et de vidéo-protection qui nous relient, les applications qui nous profilent, analysent nos goûts, nos habitudes ou nos déplacements pour



Jean-Philippe Walter

Préposé fédéral suppléant à la protection des données et à la transparence

pouvoir ensuite téléguider nos besoins et nos décisions. Nous ne nous méfions pas assez du fait que les informations que nous publions sur Internet y resteront, nous digitalisant pour l'éternité. Cette ignorance peut relever de la méconnaissance des potentialités des outils que nous utilisons quotidiennement, de la paresse d'effectuer les réglages nécessaires à préserver notre vie privée ou d'une trop grande confiance en ceux qui nous offrent ces services, voire de la naïveté: «si je n'ai rien à me reprocher, je n'ai rien à cacher et ne risque rien!»

Ainsi pour demeurer des êtres libres, maîtres de leurs données, nous nous devons d'être critiques vis-à-vis des services qui nous sont offerts. Nous devons exiger plus de transparence par rapport à ce qu'il advient des données qui nous concernent. Il faut savoir au besoin résister aux sirènes des marchands de données. Ne nous laissons pas, des entreprises comme Facebook ou Google ne sont pas gratuites; elles s'enrichissent en exploitant nos données que benoîtement nous déléguons systématiquement en surfant et en nous dénudant sur la Toile.

Nous sommes tous concernés par l'évolution de notre société. Les TIC renferment de nombreux avantages, notamment en termes de croissance et d'innovation. Elles nous amènent des progrès significatifs dans notre quotidien. Toutefois, leur développement ne cesse de transformer le paysage de la société. Son évolution vers une société numérique favorisant notamment le traçage et le profilage de l'ensemble d'entre nous est ainsi une source de préoccupation qui doit nous interpeller et nous inciter à réagir avant qu'il ne soit trop tard et que nous n'ayons épuisé notre capital «vie privée» et remis en question l'essence même de nos sociétés démocratiques.

Ce message peut paraître pessimiste. Au con-

traire, il se veut un appel à l'action, car il n'est pas trop tard pour dessiner les contours d'une société numérique respectueuse des droits et des libertés fondamentales.

Tout d'abord, suite à l'évaluation de la loi fédérale sur la protection des données, dont les résultats ont été rendus publics le 9 décembre dernier, il s'agira de rapidement revoir nos législations de protection des données pour les adapter au nouveau paysage social et technologique en renforçant les outils de protection afin que l'individu puisse pleinement jouir de la maîtrise sur les don-

Pour demeurer des êtres libres, maîtres de leurs données, nous nous devons d'être critiques vis-à-vis des marchands de services

nées qui le concernent. Cela passe par un renforcement de la transparence des traitements, des obligations et des responsabilités de ceux qui traitent des données, ainsi qu'un renforcement des droits des personnes concernées et le développement d'outils leur permettant d'exercer facilement leurs droits. Enfin, les moyens de contrôle, et en particulier les compétences et les pouvoirs des autorités de protection des données, doivent également être complétés et des sanctions dissuasives être prévues pour rendre la loi encore plus effective et plus efficace.

Ensuite chacun est appelé à prendre ses responsabilités quel que soit son rôle dans la chaîne du traitement des données, à savoir en particulier: – Pour ceux qui traitent des données, l'obligation

de respecter le droit à la protection des données, les obligations de transparence et d'information sur les traitements de données qu'ils souhaitent opérer afin de permettre aux personnes concernées de faire valoir leurs droits;

– Un encouragement et un appel à développer des systèmes d'information et des technologies qui respectent les exigences de la protection des données dès leur conception, notamment en programmant par défaut les réglages favorables à la vie privée et,

– Pour la personne concernée, un appel à exercer ses droits, en particulier son droit d'accès aux données, son droit d'obtenir la rectification et l'effacement des données, son droit de s'opposer au traitement, son droit d'ester en justice et de saisir les autorités compétentes en cas de violation;

– Enfin, la mise en place d'instruments permettant à chacun et chacune d'entre nous d'assurer sa protection de données en ligne sans pour autant être un génie de l'informatique.

La vraie démocratie consiste non seulement à accorder aux citoyennes et citoyens des droits et des libertés, mais aussi et surtout d'en faire des êtres humains libres et responsables. Si nous considérons que l'exercice des droits et des libertés fondamentales demeure une exigence vitale du vivre en société, alors soyons vigilants et ne restons pas passifs, au risque d'être définitivement digitalisés sans que nous ne le remarquions. Alors évitons d'en arriver là pendant qu'il est encore temps!

Extraits de la conférence donnée à l'occasion de la présentation de Thinkdata.ch, le 27 janvier 2012 à Lausanne

# Violences: qui est responsable?



Frédéric Maillard

Depuis toutes ces années que j'analyse les pratiques des policiers, aux côtés de ces derniers, je n'ai jamais été autant questionné par le public. A l'image des actionnaires d'une société, la leur, nombre de citoyens ne comprennent pas grand-chose de ce que leurs policiers tentent d'exprimer aujourd'hui.

Les policiers revendiquent beaucoup. Mais qu'ont-ils à nous dire pour nous rassurer, si possible de façon constructive?

Les policiers se plaignent d'être toujours plus victimes de violences, ce qu'on ne peut nier. C'est grave. Mes interlocuteurs, victimes de vols à la tire, de cambriolages et de violences physiques, me disent l'être tout autant, si ce n'est plus et, chronologiquement, subissent ces méfaits avant les policiers. Ils me disent aussi ne pas avoir choisi d'être confrontés à ces violences et qu'ils ne bénéficient pas de centaines d'heures d'entraînement intensif pour se défendre.

Il y a donc un malentendu. Un décalage: c'est comme l'ouvrier de la construction qui perd définitivement son collègue dans un accident de travail. On ne sait pas quoi dire contre le job, contre les mesures de sécurité, contre les conditions de travail, contre l'employeur, contre tout le monde.

On cherche un responsable. Vaincre le danger professionnel ne se commande pas. «Moi, j'ai choisi ce métier parce que ça bouge et ça bagarre», me confiait encore récemment un aspirant policier suisse. De Saint-Gall à Genève, les policiers sont agités tout autant que l'est la société. Alors, pourraient-elles répondre par un

message de paix et d'assurance? Il semble que non. Les polices n'ont pas été formées pour cela. Malheureusement.

Longtemps, j'espérais entendre une voix policière forte qui puisse nous rappeler le fondement et la légitimité de son rôle de gardien de la paix, qui puisse nous rassurer quant à sa volonté d'obéir à l'autorité démocratique, suivant en cela son propre choix et son assermentation. Bref, une parole qui innove plus qu'elle ne se lamente. J'espérais entendre les voix des victimes portées et soutenues par celles des policiers. J'espérais, toujours, voir naître des démonstrations et des réalisations concrètes, dans la forme et le contenu, comme n'importe quelle entreprise qui se trouverait en difficulté. Or je n'ai droit, comme nous tous, qu'à des plain-

Les policiers et la société partagent la même agitation, la même impuissance, la même incapacité à se réformer

tes et des plaintes.

Pourquoi la forme? Tout changement n'est visible que sur le terrain, à l'intersection des besoins des citoyens et des besoins des policiers. C'est précisément à ce point de rencontre, concret, que toute transformation s'incarne. Je peux évoquer l'exemple du service de radio-oncologie du CHUV à Lausanne, qui a repensé et redessiné l'aménagement de ses locaux d'accueil. Et son directeur de préciser que les apports des artistes, architectes et autres maîtres d'œuvre dans l'accomplissement de ce qui est, aujourd'hui, incontestablement, une amélioration notoire des conditions de travail, ont été déterminants. J'y songe souvent à la vue de certains lo-

caux de police, misérables, sans aménagement convivial, aux enseignes illisibles et effacées par le temps. Quelle image et quelle volonté de changement de tels contenants figés dans le passé traduisent-ils?

Et le contenu? Une caste par trop préservée, repliée sur elle-même, trop hiérarchisée, trop militarisée, vous répondra que l'on ne peut pas comprendre parce que nous ne menottons pas des voyous tous les jours. Non seulement c'est faux, l'attache des défaillances sociales est aussi l'affaire de milliers de travailleurs sociaux, d'enseignants, d'huisiers, de secouristes, d'infirmiers et j'en passe, mais cela reviendrait à dire que les branches de l'arbre ne se souviendraient plus de leur tronc... Les missions de police, ce sont les branches, celles que nous avons conçues pour notre service et notre protection. Nous, citoyens, policiers ou non, sommes le tronc. Que l'on ne nous fasse pas croire que l'on résout les conflits institutionnels ni qu'on oriente et dirige une police avec des menottes.

Là où l'on peut rejoindre les préoccupations des policiers comme étant les nôtres, c'est dans le constat que nous faisons, autant qu'eux, des dégénérescences sociales et des hostilités ouvertes et agitées des auteurs de violences. Violences qui expriment des malaises, pire, des vengeances ou l'appât de gains faciles, comme autant de défiances de l'ordre public. Dès lors, que faut-il comprendre quand des policiers narguent et défient leurs propres autorités, et par conséquent, leur employeur, l'Etat?

Dans la même période, je n'ai jamais autant enregistré de témoignages de policiers, en lentes et tragiques repentances, pas fiers du tout de leurs actes violents et démesurés contre des personnes interpellées dans un passé plus ou moins proche. On imagine bien que de tels antécédents, qui pèsent lourd dans les conscien-

ces, ne puissent pas donner au policier confiance en l'avenir.

Il faut d'abord se remettre en question. Négliger ce mérite professionnel qu'est l'introspection, c'est mettre une barrière à toute réforme, perçue comme une menace. Il est donc nécessaire, et ce avec la plus grande rigueur, de considérer toute l'épaisseur des violences, d'où qu'elles viennent. Car elles se conjuguent, se confondent et finissent toutes, dans le néant. L'exemple doit être donné par nous tous dans le contenu, mais aussi dans le contenant.

Nous, les civils, pouvons – et même devons – nous rapprocher et soutenir nos corporations policières, leur offrir nos critiques et nos compétences; exiger l'élargissement des conditions de recrutement, intervenir dans les formations pour empêcher les manipulations d'instructeurs techniques d'ancienne garde et construire des passerelles transdisciplinaires.

Eux, les policiers, peuvent mieux nous accueillir, ouvrir leurs compétences au public, communiquer plus proactivement et plus efficacement. L'isolement corporatif et son droit coutumier constituent la gangrène de l'innovation.

Le responsable est trouvé. Il se cache dans notre incapacité à changer et à innover.

Economiste de gestion, Frédéric Maillard est un interlocuteur privilégié entre les pouvoirs politiques et les corps de police, en qualité d'analyste et prévisionniste des évolutions policières.  
[www.fredericmaillard.com](http://www.fredericmaillard.com)

## La chronique

# Conservation



Marie-Hélène Miauton

S'il fallait à tout prix conserver le monde tel qu'il était avant que l'homme ne s'en mêle, nous en serions à l'âge des cavernes, qui avaient aussi leur charme sans doute. D'ailleurs, l'invention du feu fut un désastre pour la qualité de l'air. La chasse a initié la destruction des espèces. Les avancées de la médecine ont réduit la mortalité infantile et augmenté l'espérance de vie, avec pour conséquence une surpopulation néfaste. Les pharmas, pour leurs recherches de nouveaux médicaments qui sauveront des vies humaines, martyrisent de pauvres souris qui ne nous ont rien fait...

Ajoutez à cela que le remplacement de régimes autocratiques par la démocratie a rendu accessible à tous ou presque ce qui était autrefois réservé à une petite élite fortunée. Dès lors, le poulet du dimanche vit en batterie, les porcs sont gonflés aux stéroïdes (les sportifs de compétition aussi, d'ailleurs), le poisson s'habille en sticks, les pesticides et les OGM remplacent les méthodes ancestrales. Les vacances (bientôt six semaines?) aux antipodes sont à la portée de chacun, et les avions pour y aller ont triplé de volume... comme leur réservoir de kérosène. Ainsi, la modernité envahit même les sanctuaires les plus sacrés, puisque le monde entier veut s'offrir une résidence secondaire en altitude (mon Dieu, que la montagne est belle!) et beaucoup d'expats un appartement en transparence en Lavaux.

Heureusement, Franz Weber veille au grain, et nous aimons tous Franz Weber! C'est un homme courageux, qui fut visionnaire dans certains de ses combats. Mais il est permis de ne pas toujours être d'accord avec lui. Comme pour son initiative visant à limiter les résidences secondaires ou celle qui prétend «Sauver Lavaux» pour la troisième fois. Car, si cette région a obtenu d'être classée à l'Unesco, c'est grâce aux moines d'antan mais surtout grâce aux vigneronnes d'aujourd'hui. Les pentes vertigineuses ont empêché la mécanisation et, au prix d'un dur labeur, ont permis de maintenir une viticulture traditionnelle dans un monde qui ne l'est plus, et dans un marché ouvert où les vins importés se vendent à des prix incompatibles avec la nature du travail de la vigne qu'exigent les rives escarpées du Léman. Tout cela est déjà assez difficile à gérer sans qu'on vienne imposer à cette région des difficultés supplémentaires. Pourtant l'initiative veut geler ce territoire qui doit rester vivant au contraire afin que les hommes et les femmes qui l'exploitent ne l'abandonnent pas. Car là serait la véritable catastrophe.

Si les viticulteurs de la région étaient d'accord avec l'initiative, je la voterais sans hésiter. Mais ils ne le sont pas, loin s'en faut. Or notre démocratie permet à l'ensemble du canton de se prononcer sur un texte dont les conséquences ne toucheront qu'une poignée de communes. Le reste du canton, avant de s'exprimer dans les urnes, a donc le devoir d'aller à la rencontre des gens du cru pour les écouter, car il est troublant que nombre de ces amoureux de leur terre et de leurs paysages voient un danger à la «sauvegarde» selon Franz Weber de leur lieu de vie!

[mh.miauton@bluewin.ch](mailto:mh.miauton@bluewin.ch)